

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 21 (1959)
Heft: 9

Artikel: Le moissonnage-andainage-battage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le moissonnage-andainage-battage

Les recherches entreprises dans le but de trouver de nouvelles méthodes de récolte permettant d'économiser du travail se poursuivent. Dans les exploitations où la main-d'œuvre est relativement suffisante, la mise en moyettes ou l'engrangement des gerbes, avec battage ultérieur, représentent comme toujours les systèmes les meilleur marché. Pourvoir disposer du personnel nécessaire est devenu actuellement une vraie chance. Et il faut encore diminuer le nombre des heures de travail si l'on ne veut pas voir les employés s'en aller.

Dans de pareilles conditions, on ne doit pas s'étonner que tel ou tel agriculteur ne sache plus à quel saint se vouer et se décide brusquement — même si cela lui revient cher — à faire appel aux services d'un entrepreneur à façon pour venir lui récolter son blé à la moissonneuse-batteuse. C'est alors que commencent ces attentes interminables qui sont une épreuve pour les nerfs. Le voisin, lui, peut déjà rentrer ses gerbes, alors qu'on n'aperçoit nulle part la moissonneuse-batteuse et que le temps menace de changer. Puis il pleut, les beaux jours reviennent, et ce sont coups de téléphone sur coups de téléphone. On jure aussi plus qu'il ne faudrait. Et tout cela ne sert à rien . . . Le conducteur de la moissonneuse-batteuse est retenu beaucoup trop longtemps partout, estime-t-on. Quand il vient, on croit que tout va pour le mieux. Mais le blé est infesté de boules de bardane et d'autres mauvaises herbes. Puis le champ reste longtemps humide le matin. Les ennuis commencent, car la machine n'avance plus . . . Les «verts» ont été en effet écrasés dans le batteur, leur sève a mouillé le blé et il y a du bourrage dans le dispositif de nettoyage. Autre résultat



Fig. 1: Le blé est fauché sur une largeur de 2 m 40 à 2 m 70 et disposé en andains qui reposent sur des chaumes d'environ 20 cm de haut. Dans le cas présent, il s'agit d'orge ayant atteint le stade de la pleine maturité et contenant passablement de mauvaises herbes.



Fig. 2: Aspect de l'andain imbriqué laissé par l'andaineuse. La circulation de l'air sous la masse assure le séchage rapide des épis, des tiges et des «verts», tout en empêchant la germination du grain.

négatif: le taux de l'humidité du grain est si élevé que les frais de séchage et de transport dépassent souvent 6 fr. par quintal. En outre, la paille est également humide et devient grise dans le local d'entreposage.

Les difficultés mentionnées ci-dessus ne doivent naturellement pas être généralisées. Elles sont plus ou moins grandes suivant la région en cause et les conditions climatiques. De nouvelles complications peuvent surgir d'autre part selon le relief du sol. Depuis deux ou trois ans, on parle beaucoup d'une méthode de récolte assez répandue à l'étranger. Elle peut également donner satisfaction dans notre pays. Il s'agit du moissonnage-andainage-battage. Les expériences faites jusqu'à présent avec cette méthode ne suffisent toutefois pas et il s'avère nécessaire de les compléter par d'autres, à effectuer surtout par temps défavorable. Quoi qu'il en soit, je voudrais relater ici quelles ont été mes expériences dans ce domaine en 1958, par un temps relativement beau.

Mode opératoire

Le blé est fauché à l'aide d'une machine spéciale, l'andaineuse, ou avec une moissonneuse-lieuse dont le dispositif de liage aura été déclenché auparavant. La coupe a lieu au stade de la maturité jaune (éventuellement à celui de la pleine maturité) et entre 16 et 25 cm au-dessus du sol. Le blé est disposé en andains sur les chaumes et les épis doivent se trouver plus haut que les tiges, comme lorsqu'on moissonne avec la faux. L'andaineuse, constituée par une barre de coupe, un tablier permettant l'alignement de la récolte et un moulinet rabatteur, a une largeur de travail de 2 m 40 à 2 m 70. On trouve dans le commerce des andaineuses s'accouplant à l'avant ou à l'arrière du tracteur.

Les andains sont laissés sur le champ jusqu'à complète dessiccation. Les risques de germination dans une période humide ne sont pas graves si l'andain n'est pas trop gros, s'il repose bien sur de hauts chaumes assez drus et s'il est placé perpendiculairement aux lignes de semis. Les chaumes permettant l'aération du blé, il ne peut germer. C'est ce que j'ai constaté l'année dernière, malgré de légères pluies. Toutefois, comme il l'a été dit plus haut, des essais complémentaires se montrent nécessaires dans ce domaine. Dès que les andains sont secs et le grain assez dur, le blé est repris avec la moissonneuse-batteuse, équipée d'un tambour ramasseur à la place de la barre de coupe, et égrené dans le batteur.

Avantages de cette méthode par rapport au moissonnage-battage

(surtout si celui-ci est exécuté par un entrepreneur à façon)

1. Coupe précoce permettant d'avoir moins de mauvaises herbes dans la récolte.
2. Possibilité de battre plus tôt et d'avoir plus de succès avec la culture dérobée qui suivra.
3. Rendement accru de la moissonneuse-batteuse (pouvant être de 50 % supérieur) et travail de meilleure qualité.
4. Bon nettoyage de la récolte. Les graines de mauvaises herbes étant évacuées vers le sac prévu à cet effet, la prochaine récolte risquera moins d'être envahie par ces dernières.
5. Blé parfaitement sec (contrôle effectué l'année dernière: teneur en eau de 14 %) et moins de complications pour le séchage.
6. Paille sèche (avec épis bien égrenés), pouvant être pressée et immédiatement engrangée.



Fig. 3: Vue d'une andaineuse en pleine action.

Il est vrai que le moissonnage-andainage-battage implique l'emploi d'une seconde machine et une opération de plus. Malgré cela, je suis d'avis que cette méthode convient aussi dans le cas d'une récolte effec-

tuée par un entrepreneur à façon. S'il fait beau temps, un homme arrive à travailler de bien plus grandes surfaces par heure. Il lui est possible d'allonger la période de récolte, puisque le blé parvenu à sa pleine maturité peut être ramassé sans pertes dues à l'égrenage. D'autre part, la céréale ne doit rester en andains que jusqu'à ce que les «verts» soient secs. D'après ce qu'on en dit à l'étranger et même chez nous, cette méthode convient également bien pour la récolte du colza. Par ailleurs, la possibilité d'un achat en commun semble bien plus intéressante que dans le cas d'une moissonneuse-batteuse, car le temps est souvent très limité pour l'emploi de celle-ci.

La méthode du moissonnage-andainage-battage me paraît valoir la peine d'être étudiée à fond au cours de nombreux essais et je souhaite avoir intéressé mes collègues à une telle solution, susceptible d'alléger leur travail. S. Wüthrich, Service consultatif bâlois en agromécanique (Trad. R. S.)

Questionnez — on vous répondra!

Question:

Dans notre village, les agriculteurs se mettent à 2 ou 3 pour acheter tel ou tel instrument porté ou traîné à tracteurs. Les conditions actuelles (prix élevés des machines et manque de bras) nous y obligent. Comme nous possédons des tracteurs de différentes marques, nous accueillons avec grande satisfaction chaque pas en avant accompli dans la voie de la normalisation. Au cours de ces dernières années, nous avons fait de mauvaises expériences au point de vue de l'interchangeabilité des matériels prévus pour tracteurs et beaucoup d'agriculteurs se sont trouvés ennuyés par les insuffisances existant dans ce domaine. Peu avant le récent Salon suisse de la machine agricole, je me suis joint à mon voisin pour acheter à frais communs un instrument universel. Comme le dernier achat collectif avait été effectué par moi, ce fut à lui, cette fois, de faire le nécessaire. Avant son départ, je n'oubliai pas de lui recommander: «Achète une machine à système d'attelage normalisé!» Le lendemain de sa visite au Salon de la machine agricole, mon voisin me confirma qu'il avait bien choisi un instrument universel avec points d'attelage normalisés et que je ne devais me faire aucun souci

à ce sujet. Lorsque la machine fut livrée quinze jours plus tard, je m'aperçus qu'elle ne s'adaptait pas à mon dispositif de relevage hydraulique. Le diamètre des broches d'attelage de l'instrument était en effet de 28 mm, au lieu d'être de 22 mm. Comment une telle chose est-elle possible? N'arrive-t-on vraiment qu'à cela avec la normalisation? E.W., à S.

Réponse:

Suivant la norme allemande DIN 9674 concernant le système d'attelage trois-points (voir Courrier de l'IMA dans le TRACTEUR 3/59, aux pages 149 et suivantes), laquelle a été également adoptée en Suisse, deux dimensions standard sont prévues. Les points d'attelage aux dimensions les plus petites (exécution I) entrent en considération pour les tracteurs d'une puissance allant jusqu'à 30 ch. Cette exécution, qui est pour ainsi dire la seule utilisée actuellement, comporte des broches d'attelage extérieures de 22 mm de section (pour les bielles inférieures du relevage), la distance séparant la base de ces broches étant par ailleurs de 683 mm. L'exécution II, prévue avec des broches d'attelage de plus grandes dimensions, entre en ligne de compte pour les